



Pression au travail secteur financier

Par Visiteur

Je travail dans le secteur financier;
Je suis un des meilleurs vendeurs;
Mon responsable n'arrivant pas à asseoir réellement sa position sur moi, il cherche à m'esseuler en cherchant à bouger mon collègue avec lequel je m'entends très bien de place contre notre gré malgré qu'il sait pertinent que j'en ai besoin pour développer mon activité;
Quel est mon recours possible ?
Merci

(a savoir

1. qu'il y a 1 an et demi nous avons été débauché par une autre entreprise et nous avons décidé de rester pour pouvoir travailler ensemble
2. que mon contrat contient un lien avec ce collègue car 2% de mon CA lui revient en bonus)

Par Visiteur

Cher monsieur,

Je travail dans le secteur financier;
Je suis un des meilleurs vendeurs;
Mon responsable n'arrivant pas à asseoir réellement sa position sur moi, il cherche à m'esseuler en cherchant à bouger mon collègue avec lequel je m'entends très bien de place contre notre gré malgré qu'il sait pertinent que j'en ai besoin pour développer mon activité;
Quel est mon recours possible ?
Merci

Malheureusement toutes les décisions concernant la réorganisation du service et qui n'entraîne aucune modification de votre contrat de travail relève du pouvoir de direction de l'employeur.

Il n'y a donc aucun recours. Ce n'est que si la réorganisation a pour effet de modifier le contrat de travail de votre collègue que ce dernier pourrait le cas échéant, refusait cette modification.

Mais il faudrait en savoir plus sur sa situation.

Très cordialement.